TVA: actualités, nouveautés et expériences pratiques

26 novembre 2020, manifestation hybride, journée entière (présentiel à Lausanne ou en ligne via Zoom)

Séminaire fiscal

OREF EXPERT suisse

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux personnes régulièrement confrontées à la TVA et qui souhaitent mettre à jour et approfondir leurs connaissances. Il est ainsi adapté notamment aux collaborateurs des fiduciaires, conseillers fiscaux, experts fiscaux et fiduciaires, avocats, responsables financiers, réviseurs, comptables et collaborateurs en charge de la TVA au sein des entreprises.

Contexte

Les dispositions légales applicables en matière de TVA peuvent être parfois complexes à appliquer en pratique. Par ailleurs, tant la jurisprudence du Tribunal Fédéral et du Tribunal administratif fédéral que la pratique administrative de l'Administration fédérale des contributions sont en constante évolution.

Dans ce contexte, ce séminaire est conçu de telle manière à permettre aux participants dans le cadre d'une journée complète de faire le point sur ces évolutions et sur les changements intervenus. Il a également pour but d'approfondir les connaissances techniques des participants en traitant de problèmes complexes que le praticien rencontre régulièrement dans son activité.

Objectifs

Ce séminaire mélange les sujets d'actualité et des thèmes traitant d'approfondissements techniques. Il est présenté sous un angle pratique permettant ainsi aux participants d'utiliser les informations et notions complémentaires apprises dans le cadre de leur activité professionnelle.

Cette année, la journée commencera à nouveau par une présentation des projets actuellement en cours au sein de la Division principale de la TVA de l'Administration fédérale des contributions. Cela permettra aux participants d'avoir une vue d'ensemble des changements qui sont prévus pour les prochains mois ou les prochaines années. Nous poursuivrons ensuite par une brève rétrospective des 25 ans de la TVA, avec quelques perspectives d'avenir.

Suivra la présentation des nouveautés en matière de TVA avec les modifications les plus importantes de la pratique administrative. Il s'agit en particulier des nouveautés et précisions de la pratique.

Domaine particulièrement complexe, mais combien important, celui de la finance sera présenté, avec ses écueils, mais également ses opportunités.

Domaines souvent ignorés, mais riches en défis, le sport et la culture seront cette fois-ci abordés. Ces domaines seront ainsi traités spécifiquement en relation avec certains aspects pratiques complexes tout en mettant en évidence quelques subtilités d'application.

La revue de la jurisprudence du Tribunal Fédéral et du Tribunal administratif fédéral permettra, comme chaque année, à ceux qui n'ont pas réussi à prendre connaissance des arrêts les plus importants d'en avoir non seulement une sélection, mais également une présentation de leurs conséquences pour les praticiens.

Une présentation mettra ensuite en évidence les problèmes TVA qui ne manquent pas de surgir, pour différents acteurs, en matière de points de fidélité, primes et autres avantages. Des ébauches de solutions pour éliminer ou réduire ces risques seront présentés et des exemples pratiques viendront illustrer les différentes questions abordées.

La TVA de l'Union Européenne est également en constante évolution. Une présentation des actualités de la TVA de l'UE permettra finalement ainsi aux participants d'être à jour sur l'état actuel des projets discutés et de savoir ce qui se passe du côté de Bruxelles.

Thèmes

- Actualités de la Division principale de la TVA
- Les cinq lustres de la TVA ...
- Nouveautés en matière de TVA
- Domaine de la finance
- Sport et culture
- Revue de la jurisprudence du Tribunal Fédéral et du Tribunal administratif fédéral
- Les points de fidélité, primes, bons et autres avantages offerts aux clients et intermédiaires
- TVA UE: quoi de neuf du côté de Bruxelles?

Méthode

Séminaire d'actualités et d'approfondissement avec des présentations mélangeant des explications théoriques et des cas pratiques selon une approche orientée vers le développement des connaissances et l'utilité pratique.

Responsable du séminaire

Alexandre Sadik, lic. iur., lic. SES, expert fiscal diplômé, Associé, BDO SA, Genève

Conférenciers

Constant Dimitriou, lic. en droit, master en gestion fiscale, Directeur, Responsable du département taxes indirectes en Suisse romande, Deloitte SA

Valérie Guidoux, Inspectrice Division contrôle externe, AFC, DP TVA, Berne

Isabelle Homberger Gut, lic. en droit, experte fiscale diplômée, membre de la sous-commision TVA d'EXPERTsuisse, Associée, Homberger TVA Sàrl, Fribourg

Serge Leuenberger, titulaire du brevet d'avocat, lic. ès sciences économiques, Cabinet TVA Serge Leuenberger

Valérie Paris, lic. en droit, rempl. du chef de la division juridique, cheffe de team, AFC, DP TVA, Berne

Raffaello Pietropaolo, lic. iur, Chef de la Division principale TVA, Vice-directeur de l'AFC, AFC, DP TVA, Berne

Per Prod'hom, avocat, expert fiscal diplômé, Python avocats

Alexandre Sadik, (voir ci-dessus)

Date
26.11.2020 journée entière –
manifestation hybride
(Présentiel à Lausanne, en ligne via Zoom)

Lieu
Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire
CHF 780.– non membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse ou membre OREF

Sont compris
- toute la documentation (version papier & numérique)
- TVA 7,7%

Seulement pour la manifestation en présentiel:
- café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Les formats en ligne proposés par EXPERTsuisse font l'objet d'un suivi professionnel et sont accompagnés de divers contrôles des connaissances

Information/Administration

☐ Non-membre
☐ Membre OREF
☐ Membre EXPERTsuisse

TVA: actualités, nouveautés et expériences pratiques
☐ 26 novembre 2020 (en présentiel, Lausanne, journée entière)
☐ 26 novembre 2020 (en ligne via Zoom, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

☐ Facture à l'adresse privée
☐ Facture à l'adresse professionnelle
☐ Correspondance à l'adresse privée
☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
SEMINAIRE FISCAL, OREF–EXPERTsuisse, c/o EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant le date du séminaire
Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.